



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du samedi 20 avril 2013 à 10 heures

Membres présents : Emmanuel BOLL, Michel GOLF, Christophe JOUSSE, Antoine GASQUEZ , Nicolas LACROIX (CD11), Eric MARTY, Pierre MARTY ,Christian RABAUD (CD30),

Membres excusés : Gilles BALDASSARI (CD34), Alain BRUY, Lucien CARRIE, Gilbert CATEL Jean Paul CHEDANNE (CD48), Bruno FAPPANI, Florian HABUDA, Vanessa LUCCHINI, Francis VIZUETTE (CD66)

Membres absents : Noël GOLLIARD

Invités présents : Damien LOISEAU, Olivier SKENADJI, Philippe MOLODZOFF, Régis BENHAMOUDA

Invités Absents excusés : Danièle BUAT

Le Comité Directeur LRTT

- **Approbation Compte rendu de la réunion du 29/09/2012**

8 pour

0 abstention

0 contre

- **Informations Président**

Une DropBox pour les échanges a été mise en place mais personne ne communique via celle ci, en particulier pour le plan de développement.

Le Président a assisté aux Championnats de France des Régions.

Point sur la nouvelle organisation de la FFTT suite a l'élection de décembre 2012, déjà communiquée lors de l'AG Ligue du 20/12/2012 à Montpellier ; un nouveau DTN ayant été nommé, Pascal Berrest, venant de la fédération de l'aviron.

On déplore que la météo n'ai pas permis de profiter de l'investissement des bénévoles lors du Mondial Ping Tour organisé à Montpellier le 06 avril 2013.

Un clip de la journée a été mis sur internet et sera mis sur le site de la Ligue.

Rappel sur le Mondial du 13 au 20 mai.

Le PES féminin devrait retrouver un centre national à l'INSEP, en attente des réponses sur l'internet.

Coté CNDS une forte baisse (environ 7%) des subventions allouées à la Ligue malgré le bonus constitué par un PSE, inclus dans la subvention pour compenser celle-ci.

Etat des comptes des clubs sur le grand livre de la Ligue

Christophe Jousse a accepté la mission de faire cet état au 30 juin 2012 de manière a récupérer une visibilité sur ces comptes, club par club.

Chaque club débiteur recevra un courrier sur l'état de ses comptes, ceci pour les alerter sur les dettes potentielles et un échange devra être établi pour régulariser ces états au plus tôt.

Les sommes en jeu sont importantes lorsqu'on totalise l'ensemble, ce qui ne permet pas à la ligue de régler les retours sur les Comités départementaux, la part fédérale ayant été versée, il y a de ce fait, des problèmes de trésorerie malgré des comptes de résultats corrects.

Il est demandé aux clubs de se mettre en rapport avec la ligue pour s'assurer de la concordance des montants entre la ligue et les clubs.

Un ensemble de clubs a déjà régularisé leur situation.



Languedoc - Roussillon Tennis de Table



Dans un deuxième temps, les clubs ne répondant pas aux courriers se verront appliquer des décisions du Comité directeur (déjà entérinées antérieurement) allant jusqu'à l'exclusion de l'engagement d'équipes en championnat (quel que soit le niveau).

Contrats objectifs Ligue - Comités départementaux

Un courrier de Jean Paul Chedanne demande une réunion des présidents de Comités ; cette réunion est à organiser.

Présentation d'un poste subventionné de Conseiller de développement Ligue

Aide apporté aux dirigeants pour la mise en place de leurs projets, ceci est une action qui permettra aux clubs, au travers de la formation donc des AGEFOS, de bénéficier d'une aide ligue pour une personne formée à cet effet.

Les politiques de développement portent sur la sportive, la technique et la gestion d'un club.

Ce poste comportera des heures d'actions techniques avec des conventions clubs ou comités pour sa pérennisation.

Un vote à l'unanimité a validé cette création.

Réponse au courrier Jean Paul Chedanne :

Un plan développement 2013-2016 a été acté. Les missions de la technique y sont décrites en grands thèmes, avec autonomie dans la mise en œuvre ; si ces actions s'éloignaient du plan adopté, le rôle politique du Comité serait de recadrer, valider ou annuler ces actions. Ce qui n'est actuellement pas le cas.

Sur l'emploi du temps des salariés techniciens, une fiche navette mensuelle (pointage heures, lieux, conventions, dates) a été présentée aux membres du Comité qui les ont validé.

Questions diverses

Challenge National Bernard Jeu : le club représentant le Languedoc Roussillon sera doté d'une somme de 500 euros sur présentation des factures attenantes.

Vote à l'unanimité

Interclubs régionaux.

Lors des interclubs régionaux qui se sont déroulés à Saint Christol, un dysfonctionnement important a eu lieu. Pas de juge arbitre présent et désigné le matin de la compétition. Les poules ont été envoyées la veille tard à l'adresse d'un technicien de Saint Christol, par réponse aux inscriptions faites par celui ci mais non aux correspondants du club.

Ceux ci, malgré l'énorme gêne ont organisé la journée et son bon déroulement. Un courrier d'excuses leur sera envoyé et les conséquences devront en être analysées.

AG Ligue

La date du 29 juin a été entérinée, le club de Mende sera contacté, étant le seul postulant (La Lozère étant cette année prioritaire pour l'organisation de l'AG).

La prise de licences pour la saison actuelle sera clôturée au 10 juin.

Fin de réunion à 13h45